

---

Adresse de la société populaire de Vic-sur-Allier qui félicite la Convention d'avoir anéanti le despotisme et fondé la République une et indivisible, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Vic-sur-Allier qui félicite la Convention d'avoir anéanti le despotisme et fondé la République une et indivisible, lors de la séance du 20 germinal an II (9 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 367-368;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29370\\_t1\\_0367\\_0000\\_15](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29370_t1_0367_0000_15)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

## 49

[COUTHON] donne connaissance d'un trait d'héroïsme :

Le citoyen Hardy fils, d'Issoire, département du Puy-de-Dôme, à la prise de l'Isle de Boin, faisoit partie des grenadiers du Puy-du-Dôme, incorporés au 10<sup>e</sup> bataillon de la Meurthe; la colonne où il combattoit traversoit sous le feu de l'ennemi les fossés qui défendoient cette isle. Dans l'eau jusqu'aux aisselles, le brave Hardy, si digne de porter ce nom, après avoir franchi tous les obstacles, se trouve près d'une batterie ennemie servie par seize hommes, dont le feu se dirigeoit sur lui; il s'avance avec intrépidité; seul, il met en fuite les ennemis, s'empare de leur pièce de canon, la pointe contre eux, et tire dessus trois coups chargés à mitraille. Il attend ensuite avec fermeté ses camarades, qui ne tardèrent pas de le joindre et de récompenser sa bravoure par leurs applaudissements et par leurs embrassements fraternels.

Mention honorable au procès-verbal, insertion au bulletin, et renvoi au comité d'instruction publique, pour insérer le fait au recueil des annales de la République (1).

## 50

La commune de Monton, district de Clermont, département du Puy-de-Dôme, félicite la Convention sur ses travaux, et annonce qu'elle a déposé à l'administration de son district 167 chemises, des bas, et 600 liv. pour les frais de la guerre (2).

[Monton, s.d.] (3).

« Représentans du peuple,

Parler peu, agir fortement, tel est le caractère du vrai Républicain. Fidèles à ce principe, nous offrons à la patrie, nous offrons à la Convention nationale, un cavalier armé et équipé à nos frais. Ce brave sans-culottes brûle de combattre les ennemis de la Liberté, et nous avons son serment, qu'il ne reviendra que lorsqu'ils auront tous mordus la poussière.

Que nous importent les tyrans de l'Europe ligüés contre nous. Bientôt, tombant sous les coups redoutables de notre bouillante jeunesse, ils nous fourniront les moyens de venger la nature outragée et de régénérer l'univers. Que nous importent les exécrables assassins soudoyés par Pitt et ses complices; que nous importent leurs trames horribles ourdies dans leur repaires affreux, ils ne servent qu'à découvrir les restes impurs du royalisme et à en dégager l'atmosphère républicaine.

(1) P.V., XXXV, 109. Minute de la main de Couthon (C 296, pl. 1009, p. 1). Reproduit dans B<sup>n</sup>, 22 germ.; J. Mont., n° 150; M.U., XXXVIII, 364; Débats, n° 569; Mon., XX, 198; J. Perlet, n° 567; C. Eg., n° 602, p. 90; Rép., n° 113; Ann. patr., n° 466; Batave, n° 422; Mess. Soir, n° 602; J. Sablier, n° 1252; C. univ., 24 germ.; Audit. nat., n° 566.

(2) P.V., XXXV, 109. Mon., XX, 198; Rép., n° 113.

(3) C 300, pl. 1054, p. 31.

La conspiration atroce nouvellement découverte nous a pénétré d'indignation et d'horreur... Et qu'espéroient-ils, les monstres!... Qu'ils sachent qu'avant de rétablir le trône, il faut massacrer tous les amis de la Liberté, et qu'en France un roi ne peut régner que sur des morts. Législateurs, l'univers vous contemple, que les traîtres périssent! qu'ils soient immolés à la vengeance nationale! que le glaive de la Loi sans cesse brandissant sur les têtes coupables frappe les *Catilina*, à côté des *Brutus*.

Représentans, restez fermes à votre poste, ne désespérez pas du sommet de la Montagne que la liberté ne soit délivrée de ses ennemis. Détachez-en à propos ces roches calcinées qui, roulant dans les marais fangueux, portent l'épouvante et la mort dans le cœur de ces lâches qui osent encore insulter au peuple par leurs croassements honteux. Lancez sur eux vos foudres vengeurs et qu'ils soient rayés de la liste des vivants. Soutenez l'éclat de la majesté du peuple qui vous environne, continuez vos glorieux travaux, achevez d'assurer le bonheur des générations, anéantissez l'empire des préjugés, finissez de couper la racine des abus; que l'ordre du jour soit constamment celui de la morale et de la vertu. Jouissez des bénédictions du peuple et soyez assurés que le Puy-de-Dôme mobile à la voix de la Montagne sera toujours prêt à s'ébranler pour écraser de sa masse vos ennemis qui sont ceux de la République et de l'humanité entière. »

MARNAZ (présid.), ARGILLET (secrét.),  
SAMY (secrét.).

## 51

La société populaire de Courson, même département du Puy-de-Dôme, félicite aussi la Convention nationale, et la remercie d'avoir déjoué les complots, et fait tomber la tête du dernier conspirateur (1).

## 52

La société populaire de Vic-sur-Allier exprime les mêmes sentiments, ainsi que celle des Martres de Veyre, qui fait de plus offrande de 150 chemises, 3 paires de bas, et 1,152 liv. 15 sols en assignats.

Mention honorable, insertion au bulletin, de ces différentes adresses, et de celle de la société populaire de Perpignan, qui félicite aussi la Convention sur ses travaux (2).

[Vic-sur-Allier, s.d.] (3).

« Représentans du peuple, le peuple français a voulu la liberté, et les bastilles ont été détruites. Le despotisme voulait se rétablir sur leurs ruines; vous l'avez anéanti, et fondé la république une et indivisible.

(1) P.V., XXXV, 110. Mon., XX, 198; Rép. n° 113.

(2) P.V., XXXV, 110. Mon., XX, 199.

(3) Mon., XX, 174. Débats, n° 567, p. 334; Audit. nat., n° 564, p. 1.

« Une constitution liberticide était vouée à l'exécution publique, et vous en avez présenté une toute populaire; le tyran n'avait pas encore expié ses forfaits, et vous l'avez puni de mort; votre sein renfermait des scélérats, et vous en avez purgé la terre.

« Il fallait un gouvernement révolutionnaire pour assurer l'exécution de la loi et déjouer les manœuvres de nos ennemis, et vous l'avez établi.

« Les patriotes gémissaient sous l'oppression, et vous leur avez facilité les moyens d'en sortir. Le vendeur cherchait à ruiner les consommateurs, et vous avez mis un frein à sa cupidité. L'homme de couleur était au rang des bêtes, et vous lui avez rendu toute sa dignité.

« Une grande, mais imbécile conjuration s'était formée pour rétablir la royauté, comme si les Français n'eussent pas été autant de Brutus à la vue d'un nouveau César; mais à peine avez-vous découvert les conjurés que le glaive de la loi s'est appesanti sur leurs têtes.

« C'est à ces traits qu'on reconnaît des mandataires fidèles.

« Vous vous montrez dignes de représenter le premier peuple de l'univers; restez donc à votre poste, que vous occupez si glorieusement. L'amour et la reconnaissance des Français vous sont acquis; la postérité ne pourra que vous admirer, et heureux les peuples qui pourront se flatter d'avoir un sénat tel que celui que vous formez. »

## 53

### ETAT DES DONNS (suite) (1)

#### a

La commission des marchés de la Convention nationale a déposé, au nom de la société populaire de Précý-sous-Thil, un écu de François I<sup>er</sup>, empereur des Romains, 4 jetons, 3 boucles, une cassée, 3 bouts de galon doré, 2 bagues, une petite croix, une garniture de cordon en or.

#### b

La société populaire de Sault-de-Navailles a déposé 321 liv. en assignats, pour les frais de la guerre (2).

[Sault-de-Navailles, 15 germ. II] (3).

« Citoyens représentants,

Les citoyens de cette commune, fermes et inébranlables pour la chose publique, se sont raliés autour du drapeau de la liberté et de l'égalité, de ce gage assuré du bonheur des Français. Notre Société populaire joint son hommage à celui des autres sociétés, il consiste dans le vœu formel de consacrer toutes les facultés de son âme à l'étude de vos lois, à leur juste application et à la destruction de l'Ancien régime et des habitudes fanatiques et

superstitieuses. Elle aurait bien des choses à vous rappeler, Citoyens représentants, si elle voulait parcourir le dédale des obstacles de tous genres, et les dangers que votre généreux dévouement et votre profonde sagesse ont affronté.

Notre commune a célébré l'anniversaire du dernier tyran; tous les individus s'assemblèrent à huit heures du matin dans la salle de la Société, ci-devant église Nicolas, et de là, ils se transportèrent sur la place de la fraternité où se forma le cortège, composé d'un détachement de la garde nationale ayant à sa tête le drapeau et la musique, et au milieu, un fantôme représentant le tyran Capet, qui fut porté sur un tombereau; d'un groupe d'enfants, d'un autre de vieillards, de la municipalité, du conseil de la commune, du juge de paix et assesseurs, de la Société populaire, et des femmes qui fermaient la marche. Des membres de la Société portaient trois bannières celle de Marat où on lisait ces mots (Marat l'ami du peuple se réjouit avec nous), la 2<sup>e</sup> était celle de Lepelletier où ses dernières paroles étaient gravées; et la dernière était celle de Challier où étaient écrites ses prophéties.

Le cortège partit de la place de la Fraternité à onze heures et se rendit à la place de la Liberté. Là, les groupes se confondirent, formèrent un cercle, un membre de la Société faisant les fonctions de vengeur du peuple exécuta le fantôme, aux cris mille fois répétés: Vive la République! Vive la Convention! Vive la Montagne!

Après l'exécution, on fit brûler un septre, une couronne et d'autres signes féodaux. On dansa la carnagole autour de l'arbre chéri de la liberté, et la réjouissance se termina par des bals qui se donnèrent dans la salle de la Société.

Au-delà d'une quantité de linge, lits, capes, capotes, roupes, charpie, chemises, etc... que nous avons envoyé à l'administration du district pour les défenseurs de la patrie, nous vous envoyons aussi, Citoyens représentants, pour les frais de la guerre, la somme de 321 livres en assignats; c'est peu de chose, mais elle ne peut qu'être agréablement accueillie lorsque vous apprendrez que nous ne sommes qu'une commune remplie de cultivateurs.

Notre culte est celui de la raison, plus de prêtres chez nous, sans eux nous serons tranquilles, avec eux, nous n'avons que désunion. Quatre calices, 2 ciboires, 4 patennes, 2 soleils, 2 boîtes, 2 burettes, le tout en argent, encensoirs, croix, lampes, chasubles, aubes, toute sorte de linge et autres choses du culte catholique, et le fer qui s'est trouvé aux ci-devant églises et dépendances, tout est parti pour l'administration du district. Le son discordant des cloches ne se fait plus entendre dans cette commune, quatre sont parties pour être converties en canon pour la destruction du dernier tyran d'Espagne. Toutes les images de bois qui se sont trouvées dans les églises du mensonge et les livres servant au fanatisme des ci-devant prêtres ont été consumés par les flammes.

Citoyens représentants, portez les derniers coups aux ennemis de notre liberté, restez à votre poste sur le sommet de la sainte montagne, et n'en descendez point jusqu'à ce que les despotes coalisés, et leurs satellites, respectent le sol sacré des hommes libres; point de trèves.

(1) P.V., XXXV, 118 et 119.

(2) B<sup>in</sup>, 21 germ.(suppl<sup>t</sup>) et 23 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(3) C 297, pl. 1025, p. 39.